

CFVU du 26 mars 2024
Délibération 2024-03-02-CFVU
Attributions de subventions au titre du FSDIE Initiatives

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-2 et suivants, L. 841-5, D. 841-8 et D. 852-2 ;
Vu la circulaire n°2011-1021 du 3 novembre 2011 parue au BO n°43 du 24 novembre 2011 ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2022-12-16-sco du 13 décembre 2022 approuvant le règlement intérieur applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes et précisant les modes de fonctionnement et d'organisation des deux volets (social et initiatives) ;
Vu les propositions formulées par la commission FSDIE réunie le 11 mars 2024 ;

Après avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté en partie par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

Décide

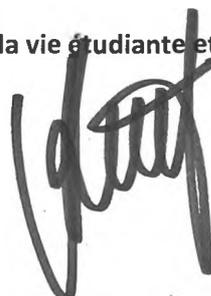
Article 1^{er} : l'attribution des subventions aux associations comme selon les montants figurants en annexe.

Article 2 : le directeur général des services de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée par :
Nombre de membres présents et représentés : 30
Nombre de voix en faveur : 30
Nombre de voix contre : 0
Abstention : 0

Lyon, le 26 mars 2024

La Vice-Présidente chargée de la formation, de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle



Nathalie KRIEF

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 11 MARS 2024)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	L3DD	Journée en pleine nature à la découverte des plantes comestibles	6 avril 2024	1 098,00 €	1 098,00 €	1 100 €	Demande déposée dans le cadre de l'appel à projets développement durable du FSDIE initiatives.	X
2	Association du M2 SID (AM2SID)	Cycle de conférences des « Capsules stratégie Défense »	Du 1er au 12 avril 2024	1 211,00 €	432,00 €	450 €	L'association devra veiller à la transversalité au sein des participants (communication hors Faculté de Droit à assurer).	
3	Collectif Solidarité Etudiante	Epicerie solidaire	29 mars au 30 juin 2024	79 516,00 €	12 304,00 €	11 600 €	La commission renouvelle sa demande à l'association de communiquer davantage auprès des étudiants de Lyon 3, en plus de la communication assurée par l'Université. Par ailleurs, compte-tenu du pourcentage des étudiants de Lyon 3 touchés par le projet, la commission demande également à l'association une plus grande diversification de ses financements, notamment en sollicitant le Crous de Lyon au vu des nouveaux partenariats obtenus.	X
4	Improse-toi !	Improse ton éloquence #4	Du 30 mars au 12 avril 2024	2 560,00 €	526,00 €	550 €		
5	Corpo Lyon 3	Bal du Droit 86	17 mai 2024	38 772,00 €	10 000,00 €	5 000 €	La commission estime que le projet est disproportionné par rapport aux autres galas étudiants, notamment concernant le coût de la salle et celui de la prestation son et lumières. Le choix d'un autre lieu moins onéreux et déjà équipé est suggéré. Par ailleurs, la commission demande à l'association de prévoir un tarif particulier pour les étudiants inscrits à Lyon 3. Enfin, elle invite l'association à prendre attache avec d'autres associations de Lyon 3, comme par exemple ALyon-Nous, qui seraient peut-être intéressées pour faire de la prévention durant la soirée, notamment au sujet des violences sexistes et sexuelles.	
6	Les Médiations Philosophiques	Le Médiaphi n°24 second tirage	Printemps 2024	3 700,00 €	600,00 €	600 €		
7	Les Médiations Philosophiques	Le Médiaphi n°25	Rentrée 2024-2025	10 130,00 €	2 090,00 €	2 100 €		
8	Lyon 3 Orchestra	Concert 20 ans de l'orchestre (l'Île Ô)	6 juin 2024	9 507,00 €	7 857,00 €	7 900 €	La commission recommande à l'association de se tourner vers des salles moins onéreuses pour ses prochains concerts, notamment les salles municipales.	
9	AMRI Lyon 3	Impression des journaux étudiants la Balise Diplomatie et la Revue Stratégie et Sécurité	Mars 2024 à août 2024	2 485,00 €	1 000,00 €	1 000 €	La commission demande à l'association de veiller à diversifier ses sources de financement pour les prochains numéros, notamment en demandant une subvention à la Faculté de Droit dès la rentrée. Par ailleurs, le Service des Affaires Culturelles propose de relayer les journaux de l'association via ses présentoirs.	
10	Voil'Lyon 3	Week-end d'initiation à la voile	Du 3 au 5 mai 2024	12 224,00 €	6 024,00 €	6 050 €	La commission félicite l'association pour sa recherche de partenariats privés, déjà bien engagée pour une 1ère édition.	X

11	Mouvement Queer Universitaire	Initiation au spectacle de drag	25 avril 2024	2 193,00 €	424,00 €	450 €	La commission demande à l'association de mettre en place un tarif spécifique pour les étudiants inscrits à Lyon 3.	
12	OGSE	Boucle Solidaire	4 mai 2024	8 885,54 €	2 600,00 €	2 100 €	Concernant les welcome packs, la commission recommande à l'association de réduire les goodies offerts aux participants et d'essayer de proposer des produits plus originaux que des totebags, T-shirts et gourdes afin de favoriser leur réemploi (voire des produits alimentaires qui pourront être consommés). Par ailleurs, la commission félicite l'association pour la diversification de ses financements.	X
13	OGSE	Pêche à l'aimant et conférence sur le climat	1er et 23 avril 2024	170,00 €	55,00 €	100 €	La commission souhaite accompagner davantage ce projet : le budget supplémentaire pourra par exemple permettre à l'association d'acheter des gants de protection pour manipuler les déchets collectés ou encore d'acheter davantage de kits. L'association aurait pu demander cette subvention dans le cadre de l'appel à projets développement durable du FSDIE initiatives afin d'obtenir un financement à hauteur de 100 % (à noter pour ses prochains projets).	X
14	Jean Moulin Post	Impression, publication et distribution du JMP18	Du 25 au 29 mars 2024	1 154,00 €	836,00 €	850 €		
TOTAL				173 605,54 €	45 846,00 €	39 850 €		

Pour information – demande annulée par l'association

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	AGEAM	Sortie viticole et géologique à la Roche de Solutré	6 avril 2024	1 445,00 €	1 170,00 €		La demande a été annulée par l'association avant présentation du projet en commission FSDIE.